



## Bulletin d'inscription

Nom et prénom.....

Date de naissance..... Date d'entrée au Club.....

Rue ..... NPA/ville .....

Tél ..... E-mail .....

Cotisation à Frs :..... Lieu et date .....

Signature :.....

(Pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

---

Le Club SDS n'est pas responsable des éventuels accidents que la pratique des Arts martiaux peut provoquer.

Chaque nouveau membre est donc tenu de s'assurer personnellement.

### Lieu et horaire des cours

DOJO du Club SDS, rue Alexis-Marie-Piaget 73, escalier ouest 3<sup>ème</sup> étage.

**Lundi** : 19h00-20h30

**Jeudi** : 19h00-20h30

### Prix des cours

Adultes salariés : Frs. 70.- par mois

Etudiants et apprentis : Frs. 55.- par mois

Deux personnes de la même famille bénéficient d'une réduction de Frs.10/mois

Les démissions sont à remettre par email à [clubsds@gmail.com](mailto:clubsds@gmail.com) pour la fin du mois suivant

**Les techniques que vous apprenez peuvent être dangereuses, en aucun cas vous ne devez les utiliser en dehors du dojo dans un but offensif, cela serait contraire à l'esprit même des Arts martiaux et provoquerait votre renvoi immédiat du Club SDS.**

Les statuts de l'association sont disponibles à l'adresse suivante  
<https://clubsds.files.wordpress.com/2021/09/statuts.pdf>